

Adezio

**NOS COMPÉTENCES  
À VOTRE SERVICE /**

- Audit
- Expertise Comptable
- Conseil
- Droit Social
- Autres Travaux

Cédric **RIBEIRO** /  
Nicolas **CABANES** /

Expertise Comptable / Commissariat aux Comptes

**CAVAILLON** /  
340, cours Gambetta - 84300 CAVAILLON  
Tél. +33 (0)9 70 80 99 64 - Fax. +33 (0)4 90 78 72 20  
provence@adezio.fr

**MARSEILLE** /  
60, rue Saint-Jacques - 13006 MARSEILLE  
Tél. +33 (0)9 70 80 99 64 - Fax. +33 (0)4 90 78 72 20  
marseille@adezio.fr

**LE PONTET** /  
77, avenue Charles de Gaulle - 84130 LE PONTET  
Tél. +33 (0)9 70 80 99 64 - Fax. +33 (0)4 90 78 72 20  
provence@adezio.fr

N°3515

# le c in o du mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse

depuis 1886

18 septembre 2012

**ACTUALITÉ**

Page 3

**Paralympique**  
ID Logistics célèbre son athlète



**AMÉNAGEMENT**

**Environnement**

De la transparence dans la gestion de l'eau



© Lyonnaise des eaux  
Provence

Page 4 & 5

**ÉCONOMIE**

**Apt**

Kerry Aptunion change de main

Page 6



**Mutuelle**

Protéger les agents territoriaux

Page 7

**SORTIR**

Les rendez-vous culture et loisirs

Pages 10 & 11

**JURIDIQUE**

Annonces légales et Appels d'offres

Pages 12 à 17

**Société** - Pages 8 & 9



## Quelle place pour la différence ?



Lignes téléphoniques & accès haut débit pour vos Entreprises

Envie de faire des économies ?

**Essentiel :**

20 ans d'expérience et Proximité.  
Nos solutions sont compatibles avec vos installations.

**Capital :**

Nous adaptons l'offre à vos habitudes de consommation et à votre outil.  
Vous bénéficiez du conseil de notre partenaire installateur ASAP TELECOM

La Qualité... un point c'est tout !

☎ 04 32 74 64 91 📄 08 11 38 04 69 ✉ contact@asap-network.fr 🌐 www.asap-network.fr

**DÉCRYPTAGE**

**Patrick Zambelli est Maître artisan en métier d'art. Il est à la fois plâtrier, staffeur, stucateur, et gypsier. Ses compétences s'exercent de la création à la restauration en passant par tous les styles jusqu'à la création contemporaine.**

*«Poussez la porte de nos ateliers !»*

« Au départ l'entreprise est une affaire de famille, relate Patrick Zambelli, maître artisan d'art. Mon père est arrivé en France en 1929 c'est-à-dire l'année de la grande crise. Il est issu d'une famille de Muratore, ce qui veut dire maçons, plâtriers, car au 18e siècle le maçon faisait tout, il était bâtisseur. C'est après, au 19e siècle, que les spécialités s'organisent en corporations. A la maison toutes les discussions tournaient autour du plâtre, des chantiers de restauration. Cet univers ne m'attirait pas. Moi, j'avais envie d'étudier les beaux arts ce que j'ai fait à Avignon, puis j'ai obtenu un BTS publicité, à Nice, pendant mon armée. En sortant, j'avais le choix entre opter pour une place chez Havas ou prendre un poste de dessinateur aux Pont-et-chaussées à l'équipement, à Carpentras. C'est à ce moment-là, en 1982, que mon père nous a proposés à mon frère jumeau et moi, nous avions alors 26 ans, de rentrer dans l'entreprise à ses côtés pour, plus tard, lui succéder. »

■ **L'exigence du travail bien fait**

« L'entreprise comptait 50 employés qui œuvraient de la Corse à la Haute-Savoie. Je ne me sentais pas vraiment à ma place parce que je n'avais pas envie de diriger une entreprise. J'étais plutôt friand de créer, de sculpter. A l'époque l'entreprise se portait très bien. Les clients étaient au rendez-vous. Les gens n'avaient qu'une parole. Les chantiers prospéraient. Les années ont passé. Les employés partaient à la retraite, d'autres se mettaient à leur compte. Petit à petit la vie s'est complexifiée. Tout devenait plus compliqué : recruter du personnel, signer de nouveaux marchés. Le staff a été abandonné tout comme le stuc, personne ne parlait plus de gypserie, ni même de restauration d'art. Et puis une immigration massive a déferlé avec les espagnols qui fuyaient encore Franco dans les années 60, l'arrivée des rapatriés d'Algérie en France. Le métier est tombé en désuétude puis abandonné. Mon frère a conservé l'entreprise dans l'axe de bâtir. Lorsqu'il a cessé son activité j'ai repris l'entreprise pour la conduire vers son savoir-faire d'origine, la plâtrerie. Aujourd'hui je travaille avec un employé. J'ai également deux collaboratrices qui travaillent avec moi sur les chantiers qui relèvent des monuments historiques. Si la restauration reste une activité majeure dans mon entreprise l'activité connaît des ratés, à cause du financement de ces travaux car le budget des collectivités territoriales se fragilise d'année en année. Et puis il m'arrive de visiter des chantiers et d'y retrouver des pseudos plâtriers qui n'ont pour bagage que deux semaines d'initiation au travail. Ca n'est pas sérieux et cela va même à l'encontre de toute éthique. Il est urgent de revenir à un assainissement du marché, de vérifier les compétences et le professionnalisme des intervenants et de produire des devis et factures en rapport avec les travaux effectués. » L'entreprise Zambelli est labellisée Entreprise du patrimoine vivant qui distingue l'excellence des savoir-faire français. Elle intervient sur le bâti ancien, les chapelles, les maisons de caractère, sur les structures contemporaines. L'entreprise travaille avec les particuliers et les institutions. »

*Propos recueillis par Mireille Hurlin*

*Atelier Patrick Zambelli. Maître artisan en métier d'art. Plâtrier, staffeur, stucateur, gypsier. Création, moulure, staff. Route de pernes. Mazan. [www.plateriezambelli.com](http://www.plateriezambelli.com)*

**Presse****Une présidente pour le Domaine éponyme**

A l'initiative de l'un de ses membres, Dominique Gilles responsable de la l'assurance la Médicale à Avignon, le Club de la Presse du Grand Avignon et des Pays de Vaucluse s'est rendu à Sainte-Cécile-les-Vignes. A cette occasion, une cinquantaine de membres s'est donnée rendez-vous au Café de l'Union afin de découvrir le marché du village. Les membres du Club, présidée

par Andrée Brunetti, qui vient de quitter la rédaction de la radio France Bleu Vaucluse afin de partir en retraite, ont ensuite rejoint le Domaine viticole de la Présidente. Après une visite de la cave et du domaine, l'un des plus étendus de la Vallée du Rhône, les invités ont dégusté les productions maison avant d'apprécier un repas préparé par Christophe Bonnet, chef du Relais de Sainte-Cécile-les-Vignes.

Auparavant, des représentants de la Commanderie des Costes du Rhône ont intronisé Aimé Gallo, conseiller municipal à la mairie d'Avignon, au sein de la Confrérie qui compte également huit baronnies dans le monde : Liège et Gand en Belgique, Montreux en Suisse, Québec, Drummondville et Montréal au Canada, Philadelphie aux USA et Le Palatinat en Allemagne.

**CCI de Vaucluse****Remise des diplômes**

Hôtellerie restauration, santé, comptabilité, gestion et commerce, près de 500 élèves des écoles de la Chambre de commerce et d'industrie ont reçu leur diplôme en 2012.

Chaque année l'ensemble des écoles de la CCI forment près de 1 500 élèves issus de Sud formation santé, de l'Ecole hôtelière d'Avignon et l'EGC Avignon Méditerranée

et de Compta 84. Ces formations, lorsqu'elles sont dispensées en alternance, bénéficient du soutien de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

**VENDANGES****3 millions d'hectolitres**

Cette année, les professionnels des vins de la Vallée du Rhône évaluent à 3 millions d'hectolitres l'estimation des vendanges actuellement en cours.

Dans le même temps, les prévisions de récolte se montent à 1,5 million d'hectolitres pour les Côtes-du-Rhône régionaux. Ces rendements devraient s'inscrire dans la moyenne des 5 dernières années.

«La Vallée du Rhône est moins concernée par la baisse de rendement annoncée au niveau national, grâce aux excellentes conditions climatiques», explique Christian Paly, président d'Inter-Rhône, interprofession des vins de la Val-

lée du Rhône. Produits sur six départements (Vaucluse, Gard, Drôme, Ardèche, Rhône et Loire), les vins de la Vallée du Rhône représentent la première

activité économique de la région avec 404 millions de bouteilles commercialisées en 2010/2011 dans 155 pays, pour un chiffre d'affaires annuel de 1,6 milliards d'euros. Ce vignoble s'étend sur 71 064 hectares et regroupe 5 000 exploitations viticoles pour 3,09 millions d'hl récoltés en 2011.

Près de 46 000 emplois directs ou induits font de l'activité vitivinicole le premier employeur de la Vallée du Rhône.



## Cavaillon

## ID Logistics fête son champion paralympique

Nicolas Savant-Aira, développeur Informatique chez le groupe logistique cavaillonnais ID Logistics, a remporté une médaille de bronze en tennis de table par équipe lors des derniers Jeux Paralympiques de Londres. Ce champion trentenaire avait déjà obtenu, les titres de champions d'Europe individuel et de champion de France de double en 2011.

«Participer aux Jeux a été une expérience incroyable. Je suis particulièrement heureux et ému par cette médaille, que je vais partager avec tous mes collègues d'ID Logistics qui m'ont soutenu», explique le numéro six mondial dans sa discipline, reçu à l'Élysée lundi dernier par le Président de la République, en compagnie des autres champions olympiques et paralympiques 2012.

Le groupe vauclusien dirigé par Eric Hémar a, en effet, créé en avril 2012 l'association Han'Action, afin de sensibiliser et impliquer ses salariés au handicap et d'aider ses travailleurs handicapés dans leurs démarches professionnelles. ID Logistics a également célébré son champion avec la publication d'une publicité parue dans le quotidien sportif l'Équipe du 12 septembre dernier.

Huitième prestataire de services français en matière de logistique, ID Logistics compte plus de 9 000 collaborateurs, présents sur une centaine de sites répartis dans 11 pays. Le groupe dispose de plus de 2 millions de m<sup>2</sup> d'entrepôts exploités en Europe, Amérique latine, Asie et Afrique). Très pré-

sente dans la grande distribution et l'industrie, l'entreprise a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 462 M€.

Par ailleurs, ID Logistics vient de signer un contrat avec l'enseigne Real, un des leaders de la distribution en Pologne, afin d'ouvrir un 6<sup>e</sup> entrepôt dans ce pays. Cette plate-forme de 14 360 m<sup>2</sup> devrait permettre, à

terme, de traiter 40 millions de colis par an afin d'approvisionner 54 magasins de l'enseigne.

Présent en Pologne depuis 2008, le groupe cavaillonnais comptera près de 130 000 m<sup>2</sup> d'entrepôts et près de 1 000 collaborateurs (contre 700 environ actuellement). En 2011, son chiffre d'affaires en Pologne a progressé de plus de 40%.



## Santé

## ■ Nouveau centre d'accueil

Le centre hospitalier d'Avignon vient d'ouvrir une nouvelle unité de prise en charge psychiatrique. Ce centre d'accueil d'une dizaine de lits est destiné à prendre en charge les hospitalisations courtes n'excédant pas 72 heures. Ce nouvel espace dépend de l'hôpital psychiatrique de Montfavet.

## Vedène

## ■ Un débat pour alimenter son capital santé

Dans le cadre du plan national nutrition santé signé par la commune de Vedène, la municipalité organise une soirée-débat sur le thème : Alimenter votre capital santé. Des professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la restauration évoqueront l'importance de l'alimentation dans sa globalité et à l'impact des habitudes alimentaires sur notre santé. L'occasion également de proposer aux familles vauclusiennes une approche différente de l'alimentation.

Une soirée à laquelle participeront Lionel Martin, président de la Bio-coop de Carpentras, Gilles Vève, président de la cave coopérative la Courtoise et agriculteur à Saint-Didier, Pascale Bondurand, chargée de mission de l'association fermes pédagogiques et Frédéric Croizet, éleveur à la ferme des Blancas au Thor.

Vendredi 21 septembre. 18h30. Maison des associations. Salle des artistes. 80, rue de Verdun. Vedène. 04 90 22 34 71

## Nîmes

## ■ Le Barreau et les chefs d'entreprise

Le Barreau de Nîmes organise un colloque sur les risques encourus par le chef d'entreprise en droit du travail.

Les avocats aborderont les grandes thématiques de droit social et de

droit pénal : inflation des textes, comprendre en quoi et jusqu'où les chefs d'entreprise sont engagés, le risque Urssaf, le travail dissimulé, le droit de la Sécurité sociale, les réalités (et fictions) des responsabilités pénales du chef d'entreprise, la politique pénale du Parquet, les incidences de ces risques s'ils conduisent à une fin d'activité.

Vendredi 21 septembre. 8h30 à 17h30. 100€ HT déjeuner inclus. Novotel Atria. 5, boulevard de Prague. Nîmes. Inscription obligatoire. 04 66 68 21 88. [www.colloque30.com](http://www.colloque30.com)

## Chérie FM

## ■ Matinale 100% Avignonnaise

Du lundi au vendredi de 6h à 10h Chérie FM s'installe en direct d'Avignon avec Bonjour chérie. Cédric Bédora animateur et Yann Seyller, journaliste, distilleront leur bonne humeur au gré des infos locales, météo, infos trafic, bons plans, horoscope personnalisé et rubriques. La radio parie sur l'horaire le plus écouté de la journée pour instaurer complicité, proximité et interactivité en direct d'Avignon en plus de sa signature qui reste Toutes vos chansons préférées non-stop. Chérie FM Avignon sur 88.1.

## Gastronomie

## ■ Le plaisir dans l'assiette

La Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse met à l'honneur la fête de la gastronomie en organisant le parcours gastronomique de l'École hôtelière d'Avignon. Cette manifestation est organisée dans le cadre de l'inscription du Repas gastronomique des Français au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture).

Vendredi 21 septembre. 19h. Jardins de l'École hôtelière. Campus de la CCI. Allée des fenaisons. Avignon. Réservation obligatoire. 04 90 14 87 94



Un réseau présent dans :

- 194 villes
- 7 métropoles en France
- 148 pays dans le monde



Parce que  
votre PME

n'est pas une  
PME comme  
les autres...

Jean-Jacques Cray  
directeur associé, marché national

Joël Bonnefoy  
directeur associé, marché local

route de l'Aérodrome Agroparc  
BP 71536 84916 AVIGNON CEDEX 9

Tél. : 04 90 81 17 30

Fax : 04 90 89 67 06

## Transport

## ■ Capitaliser sur la virgule

Alors que Claude Haut, président du Conseil général de Vaucluse, a confirmé que la virgule ferroviaire, entre la gare centre d'Avignon et la gare TGV de Courtine, devrait être achevée d'ici 2015, le patron du Département a également précisé qu'il envisageait d'améliorer le raccordement de l'ensemble du département au réseau à grande vitesse.

«Nous travaillons avec la SNCF et RFF (Réseau ferré de France) sur une ligne Avignon-Cavaillon-Pertuis afin de mieux connecter le Sud du département à la gare TGV de Courtine.»

## Villogia

## ■ L'énergie en question

Le groupe Villogia a lancé un jeu concours ouvert à ses 76 500 locataires. Le jeu concours a pour objectif de sensibiliser les locataires à l'économie d'énergie en les encourageant à réaliser grâce à des gestes simples au quotidien : Consommer mieux pour réduire sa facture énergétique. Le jeu est conçu en 2 parties : il énumère quelques bons gestes pour réduire les dépenses au quotidien dans l'habitat et propose un quiz de cinq questions pour tester les connaissances des joueurs sur des chiffres clés.

Pour jouer, les locataires ont jusqu'au dimanche 7 octobre pour se connecter sur le site [www.villogia.fr/jeu-concours](http://www.villogia.fr/jeu-concours). Au niveau national le gagnant se verra attribuer un week-end en famille dans une cabane dans les arbres. Cinq gagnants, un par région, sera récompensé d'un vélo pliant Décathlon type B'Twin Hoptown 5. En octobre 2011, la fusion du CIL Provence au sein de Villogia Entreprises a également permis de renforcer l'offre locative du groupe dont le patrimoine atteint aujourd'hui 85 000 logements.

Ce développement pluri-régional a permis à Villogia de devenir en quelques années l'un des premiers acteurs du logement en France. Villogia Rhône-Méditerranée dispose de 15 000 logements en Vaucluse, dans le Gard, la Drôme, l'Ardèche, les Bouches-du-Rhône et le Rhône.



## Environnement

## L'eau a encore de la ressource

**Le Syndicat des eaux Durance-Ventoux vient de signer une charte de gouvernance locale avec Lyonnaise des eaux Provence, qui assure la gestion de son réseau d'eau via la société SDEI basée à Carpentras. L'objectif de ce partenariat est d'améliorer la protection de la réserve en eau en imaginant le futur de cette ressources ainsi que d'anticiper les enjeux majeurs (environnementaux mais aussi sociétaux, sociaux et de santé) des toutes prochaines décennies. Tour d'horizon de ces défis à relever avec Yann Rolland, directeur général adjoint et directeur des opérations de la Lyonnaise des Eaux.**

## ■ L'Echo du Mardi : Pourquoi imaginer une nouvelle gouvernance pour la gestion de l'eau ?

Yann Rolland : «Au cours de ces dernières années, l'eau, son avenir et sa protection sont devenus un centre d'intérêt pour les Français. Un sondage TNS Sofres de 2011 montre qu'un français sur 3 considère la protection de l'eau comme l'enjeu environnemental le plus important et demande plus d'informations sur l'eau. Dans le même temps les collectivités souhaitent s'impliquer davantage dans la gestion de l'eau. Elles veulent plus de

contrôles, de transparence sur la gestion des contrats et sont en attente d'innovations technologiques de la part des opérateurs privés.

La Lyonnaise des Eaux répond, de manière concertée, à ces nouvelles attentes. C'est pourquoi, elle a initié en 2010, une démarche originale : Idées neuves sur l'eau pour co-construire avec l'ensemble des acteurs de l'eau un nouveau modèle de l'eau.

Considérant que l'eau est l'affaire de tous et que les réponses ne peuvent être que collectives, l'entreprise a impliqué dans sa démarche de travail, de réflexion et de dialogue, des élus, industriels, consommateurs, experts, élus, économistes, spécialistes de l'environnement, sociologues et responsables associatifs.

Ce dispositif comprenait deux forums d'experts avec Eric Orsenna sur la gouvernance et Luc Ferry sur l'innovation. Nous avons aussi mis à la disposition du grand public une plateforme sur le net : [ideesneuvesurleau.net](http://ideesneuvesurleau.net).

Visitée par 100 000 internautes, elle a démontré l'intérêt des français sur la protection de la ressource.

Enfin, nous sommes allés à la rencontre de près de 700 élus au cours d'une tournée dans plus de 15 régions. Nous les avons écouté et compris leur volonté de prendre à



bras le corps le sujet de l'eau et de faire évoluer la gouvernance.

## ■ L'Echo du Mardi : Quels devraient être les conséquences de cette démarche ?

Y.R. : «C'est à partir de cette vaste concertation et des attentes exprimées que la Lyonnaise des Eaux a conçu le contrat pour la santé de l'eau, lancé en novembre 2011. Celui-ci présente une série de propositions autour des trois attentes majeures :

- L'innovation pour la santé de l'eau en mettant notre expertise et notre savoir faire à la disposition de tous : les acteurs de l'eau, usagers, agriculteurs, industriels, pour protéger et préserver l'eau.

- La promotion d'une économie concertée de l'eau afin de sortir d'un modèle uniquement basé sur les volumes qui ne correspond pas aux enjeux de protection de la ressource. Indexer la rémunération de l'opérateur en fonction de ses performances environnementales et sociétales



Yann Rolland, directeur général adjoint et directeur des opérations de la Lyonnaise des Eaux.

## Une charte pour la transparence

Le syndicat des eaux Durance-Ventoux est le premier de la région à signer la nouvelle charte de gouvernance créée par la Lyonnaise des Eaux. En tout, une vingtaine de syndicats se sont déjà impliqués dans cette démarche. Si chaque charte est adaptée aux spécificités locales, les principaux engagements consistent à améliorer la transparence en matière d'information. Désormais, la Lyonnaise des Eaux souhaite que le rapport d'activités annuel soit validé par un organisme indépendant choisi par le Syndicat. Le délégataire de service public de gestion de l'eau s'engage également à mieux partager ses données. «Nous améliorerons notre proximité avec les usagers, précise Hervé Madiéc, directeur de la Lyonnaise des Eaux Provence. Jusqu'à présent nous ne regardions que le nombre de réclamations, maintenant allons mettre en place un baromètre annuel

afin de mieux anticiper les points de mécontentement des usagers.»

L'accueil sur le site de Cavaillon sera également amélioré et Lyonnaise des Eaux dressera un bilan annuel afin d'expliquer clairement le prix de l'eau.

Un service de plus en plus difficile à financer avec les modes de facturation actuels, qui favorisent la consommation (le prix au m<sup>3</sup>) au détriment des frais fixes de gestion du réseau.

«Il faudra faire émerger de nouveau mode de tarification afin de faire face à la baisse de la consommation», insiste Hervé Madiéc. D'ici quelques mois, la Lyonnaise des Eaux proposera ainsi des pistes de réflexion comme une tarification progressive à la hausse, des factures en fonction du niveau de revenus ou bien encore des Chèques eau pour les ménages les plus modestes.

**l'echo du mardi**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1886

L'Echo du Mardi - Les Petites Affiches de Vaucluse

37, rue de La République - BP 90 - 84006 Avignon Cedex 1

T : 04 90 16 54 00 - Fax : 04 90 16 54 01 - [www.pa84.com](http://www.pa84.com)

Propriétaire : SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE

Directeur de la publication et responsable de la rédaction :

Philippe Chevalier [philippe.chevalier@pa84.com](mailto:philippe.chevalier@pa84.com)

Rédacteur en chef : Laurent Garcia [redac@pa84.com](mailto:redac@pa84.com)

Rédactrice adjointe : Mireille Hurlin [mireille.hurlin@pa84.com](mailto:mireille.hurlin@pa84.com)

Annonces légales : Sandrine Vermuyten [al@pa84.com](mailto:al@pa84.com)

Comptabilité : Nicole Sokol [compta@pa84.com](mailto:compta@pa84.com)

Publicité : François Cardineau [com@pa84.com](mailto:com@pa84.com)

Dépôt légal à parution 3<sup>e</sup> trimestre 2012/3515

Commission paritaire n°1115 I 79642

ISSN 2118-7983

Reproduction interdite sans accord de l'éditeur

Imprimé par IPS Châteaurenard. ZI des Iscles, 13160 Châteaurenard

Édité par SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE

Maquette et mise en page : Devisocom

Conception et réalisation graphique : Saluces

"Pour certifié conforme" le Directeur Philippe Chevalier



*Signature manuscrite de Philippe Chevalier.*



© Lyonnaise des eaux Provence

### Le Syndicat des eaux Durance-Ventoux

Présidé par Maurice Chabert, également maire de Gordes, le syndicat des eaux Durance-Ventoux à en charge l'alimentation en eau potable de 95 000 habitants résidants dans 27 communes entre Monts de Vaucluse et Luberon. Créé il y a plus de 65 ans, le syndicat siège à Cheval Blanc. C'est la Lyonnaise des Eaux, via sa filiale SDEI, basée à Carpentras, qui assure la gestion du réseau d'approvisionnement, de traitement et de distribution pour le compte du syndicat dans le cadre d'un contrat de délégation de service public en vigueur depuis le 1er mars 2008. Par ailleurs, la SDEI a profité de la signature de la charte de gouvernance pour confirmer sa collaboration, engagée depuis plus de 10 ans, en matière de travail adapté pour les personnes handicapées. Un accord a ainsi été passé avec le Châtaignier, entreprise adaptée basée à Robion, pour l'entretien des espaces vert des locaux administratifs du syndicat ainsi que des installations d'exploitation.

- Une nouvelle gouvernance de l'eau. Cette gouvernance sera locale et sur mesure. Nous proposons des moyens concrets aux collectivités pour mieux contrôler l'exploitation et la gestion des contrats.

Une gouvernance rénovée doit s'incarner concrètement sur un territoire.»

La charte de gouvernance locale « Mieux gouverner l'eau pour bien la protéger » que nous venons de signer avec le syndicat Durance-Ventoux, présente des actions et solutions concrètes pour répondre aux attentes de l'ensemble des acteurs du territoire du Syndicat Durance-Ventoux.»

#### ■ L'Echo du Mardi : Quels seront les enjeux de l'eau dans le futur ?

Y.R. : «Dans le monde, les enjeux de la gestion de l'eau et de l'assainissement sont d'abord sanitaires et alimentaires. Le boom démographique et l'urbanisation croissante suscitent de nouveaux besoins en eau. Chaque jour, près de 200 000 personnes en moyenne rejoignent une ville dans le monde et la population mondiale devrait compter 9 milliards d'individus en 2050. Autant d'habitants pour lesquels il faut garantir la sécu-

rité alimentaire, assurer les services essentiels de l'eau et de l'assainissement, tout en protégeant l'environnement. L'accès à l'eau potable reste un enjeu de santé publique, c'est aussi un facteur majeur de développement social et économique. Entre 1900 et 2000, les consommations industrielles ont été multipliées par 18, et celles de l'agriculture par six. Dans les pays développés comme en France, une large partie des investissements a été réalisée pour assurer la distribution de l'eau potable. La bataille de l'alimentation en eau de tous est donc gagnée et les nouvelles technologies permettent aujourd'hui d'effectuer les diagnostics préalables à des investissements pertinents de renouvellement.

Mais de nouveaux enjeux de la gestion de l'eau sont apparus : maintenir l'approvisionnement en eau de qualité malgré les nouvelles menaces de pollution qui exigent des investissements en recherche et développement et une spécialisation croissante des métiers de l'eau ainsi que d'assurer une gestion durable de l'eau afin d'atteindre les objectifs de bon état écologique des masses d'eau d'ici 2015. La gestion de l'eau doit passer du petit cycle de l'eau (production de l'eau et

assainissement) au grand cycle de l'eau, c'est-à-dire agir sur tous les milieux naturels associés à l'eau.»

#### ■ L'Echo du Mardi : A l'heure, où certains évoquent un retour à une gestion directe de l'eau par les collectivités, qu'apportent comme avantage les grands opérateurs du secteur ?

Y.R. : «Opposer régie et délégation de service est un débat idéologique. L'enjeu de la gestion de l'eau est avant tout un défi environnemental et industriel. Aujourd'hui, il existe différentes modalités d'intervention qui doivent avoir le même objectif : la qualité du service. Il revient aux collectivités locales de choisir le mode de gestion qui leur semble le plus adapté. Délégation ne signifie pas abandon de responsabilité par les élus. La collectivité décide, contrôle et pilote la gestion du service.

Les entreprises privées comme la Lyonnaise des Eaux et Suez Environnement ont une capacité d'innovation, de R&D et une expérience nationale et internationale que les régies ne peuvent égaler. Plusieurs facteurs expliquent l'efficacité de la gestion des délégations de service public en dépit de conditions d'exploitation complexes. Par exemple, l'échange des bonnes pratiques et de transferts de savoir-faire, l'optimisation des achats, la mutualisation des moyens mis à disposition notamment en gestion de crise et la mise en concurrence qui dynamise le leadership technologique. Les résultats sont au rendez-vous. Les services délégués ont par exemple un taux de non-conformité bactériologique de l'eau 2 fois moins élevé que pour les régies. La qualité de service est très bonne, aussi bien au niveau de l'exploitation que du service clientèle.»

#### Séguret

##### ■ Nouvelle mairie en 2013

La commune de Séguret souhaite se doter d'une nouvelle mairie. L'actuel hôtel de ville étant jugé impossible à réaménager aux nouvelles normes d'accueil du public notamment, le nouveau bâtiment devrait voir le jour entre le hangar municipal et la Poste. Le montant de l'opération est estimé à 470 000 €. La future mairie devrait être opérationnelle courant 2013 alors que les appels d'offres devraient être prochainement lancés.

#### Avignon

##### ■ Chevalier de Folard plus accessible

La ville d'Avignon achève les travaux de mise en conformité des arrêts de bus et des passages piétons pour les personnes à mobilité réduite sur l'avenue Chevalier de Folard. Le chantier prévoit aussi une réfection de la chaussée sur la zone concernée. Montant des travaux : 107 000 €.

#### Orange

##### ■ Une salle pour les arts martiaux

La nouvelle salle des arts martiaux de la commune d'Orange est opérationnelle. Ce nouvel espace de 2 200 m<sup>2</sup>, situé dans le quartier de l'Arc de triomphe, est destiné accueillir d'une douzaine de clubs jusqu'alors hébergés dans le dojo de l'avenue Verdun et dans la salle municipale de l'avenue Henri-Fabre. Ce nouvel équipement, qui représente un investissement de 5 M€, comprend notamment une salle de judo de 900 m<sup>2</sup>, une salle de boxe de 290 m<sup>2</sup> avec deux rings, un espace de musculation des vestiaires et des sanitaires entièrement équipés ainsi que des locaux de rangement. L'accès des différentes salles se fera à l'aide de badge électronique attribué à chaque club.

#### Monteux

##### ■ Le synthétique c'est fantastique

La ville de Monteux va bientôt inaugurer la nouvelle pelouse synthétique du stade Saint-Hilaire. La commune montillienne a opté pour une matière dernière génération composée de coco et de liège, inédite en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur pour remplacer l'ancienne pelouse synthétique vieille de 13 ans. Le montant de l'opération est de 302 000 €. Dans le même temps, la Ville vient d'achever les vestiaires de la plaine sportive. Cet espace de 207 m<sup>2</sup> comprend deux vestiaires indépendants, deux vestiaires arbitre, une infirmerie, des locaux techniques et de rangement ainsi que des toilettes publiques. Cet équipement représente un investissement de 240 000 €.

La Communauté de Communes  
Provence Luberon Durance  
vous propose

18-30 SEPTEMBRE CAVAILLON  
— EXPOSITION — PROJECTIONS — CONFÉRENCES —  
&  
CONCERTS AU CINÉMA LA CIGALE DE CAVAILLON

ANDRÉ MANOUKIAN / SLY JOHNSON + BENNY SINGS / INNA MODJA  
MARDI 18 SEPTEMBRE 21H30 / MERCREDI 19 SEPTEMBRE 21H30 / JEUDI 20 SEPTEMBRE 21H30

audiorama

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS  
[WWW.FESTIVAL-AUDIORAMA.COM](http://WWW.FESTIVAL-AUDIORAMA.COM)

**Cavaillon****Les salins de Quadrimex**

Le groupe français Quadrimex spécialisé dans la chimie et installé à Cavaillon a pris une participation dans les Salins de l'Aude. Il garantit ainsi la pérennité de sept postes du salin de Gruissan, l'entretien d'un site naturel de 390 hectares et de 7 km de circuit des marais salants. Les futurs investissements viseront à la remise en état du site, à la réhabilitation des bâtiments et à la mise en service de 20 hectares de tables salantes dès 2013, pour une capacité de production annuelle prévisionnelle de 20 000 tonnes de sel. Le Groupe Quadrimex intervient sur le traitement de l'eau, l'extraction minière, la décontamination bactériologique et nucléaire, ainsi que de la viabilité hivernale. Il est le 1er opérateur français des déverglaçants pour pistes d'aéroports et le second opérateur français du sel de déneigement. Le groupe est dirigé par Philippe Bardin, président, Michel Reisch, directeur général et Patrice Reisch, directeur technique et commercial.

**Apt****Kerry cède Aptunion**

**Le fonds d'investissement Verdosio reprend l'unité de production de fruits confits de Kerry-Aptunion à Apt. Un site en perte de vitesse depuis plusieurs années maintenant**

Le groupe irlandais Kerry vient de revendre son unité de production de fruits confits basée à Apt au fonds d'investissement industriel Verdosio. Kerry, qui a acquis le fabricant de fruits confits créé en 1964, en 1996 a connu depuis plusieurs périodes de difficultés.

En septembre 2009, le groupe avait cédé son unité de préparation de fruits pour yaourts à la société portugaise Frulact, via sa filiale Fruprep basée à Nanterre. A cette époque, Frulact s'était engagé à proposer un contrat à durée indéterminée à un minimum de 40 salariés alors que dans le même temps Kerry avait lancé un plan social concernant la suppression de 164 postes sur les 330 salariés du site d'Apt.

Plus récemment, la préfecture de

Vaucluse avait dressé le bilan de la convention de revitalisation de l'entreprise lors d'une réunion publique en mars dernier. Assujettie à une obligation de revitalisation sur son bassin d'emploi Kerry a, dans un premier temps, reclassé en interne 15 salariés avant de préserver, au final, 53 emplois supplémentaires avec la cession de son activité de pulpe de fruits au lusitanien Frulact. Par ailleurs, le groupe irlandais mis à disposition un fond de 507 264 €, afin d'accorder des aides financières aux entreprises du territoire de la Communauté de communes du Pays d'Apt embauchant un des ex-salariés. Sur les 96 postes supprimés restants, le dispositif a ainsi permis la création de 83 nouveaux emplois.

**Augmentation de capital**

De son côté, le fonds d'investissement Verdosio Investments, basé à Paris ainsi qu'au Luxembourg, a annoncé sa volonté de garantir l'emploi des 180 salariés du site aptésien pour au moins un an.

Verdosio a également confié les rênes du confiseur vauclusien à Olivier Charles, qui devient directeur général de la société, qui pour l'occasion retrouve son nom historique : Aptunion. Olivier Charles, 44 ans, n'est pas un inconnu dans la maison, puisqu'il a intégré l'entreprise en 1994 en tant que contrôleur de gestion, avant de devenir directeur d'activité. Dans l'immédiat, cette arrivée de Verdosio Investments s'est traduite par une importante augmentation de capital d'un montant de 5,9 M€. Verdosio, qui détient des participations dans de nombreuses entreprises, dont la maison des vins Henri-Maire ou bien encore le magazine Marianne, entend renforcer le dynamisme commercial d'Aptunion ainsi que son outil de production. Ce retour à la com-

pétivité devrait être indispensable afin de revoir à la hausse les résultats de cette entreprise historique du bassin de vie d'Apt (35 M€ de chiffre d'affaires), dont les parts de marché se sont érodées face à la concurrence étrangère, et plus particulièrement italienne et espagnole.

L'autre défi devrait consister à faire face aux contraintes financières importantes en matière de normes de traitement des effluents.

**TECHNO DAYS PRO**  
CITROËN

www.citroen.fr

**CITROËN BERLINGO VU HDi**à partir de **9 900 € HT<sup>(1)</sup>**  
Sous condition de reprise

- > Volume utile jusqu'à 4.1 m<sup>3</sup>
- > Charge utile jusqu'à 890 kg

CITROËN préfère **TOTAL****CITROËN JUMPER VU HDi**à partir de **14 600 € HT<sup>(2)</sup>**  
Sous condition de reprise

- > Volume utile jusqu'à 17 m<sup>3</sup>
- > Charge utile jusqu'à 1 945 kg

**CITROËN JUMPY VU HDi**à partir de **13 400 € HT<sup>(3)</sup>**  
Sous condition de reprise

- > Volume utile jusqu'à 7 m<sup>3</sup>
- > Charge utile jusqu'à 1 200 kg

Automobiles CITROËN - RCS Paris 642 000 199

**LA TECHNOLOGIE POUR TOUS LES PROS**

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



Modèles présentés : Citroën Berlingo 20 L1 HDi 75 BVM Club avec Pack Visibilité et 2 portes latérales coulissantes (17 810 € HT) ; Citroën Jumpy fourgon tolé 29 L2H1 HDi 90 BVM Confort avec Pack Visibilité (23 150 € HT). (1) Somme restant à payer pour l'achat d'un Citroën Berlingo 20 L1 HDi 75 BVM Confort neuf, hors option, déduction faite de 5 150 € d'économie et de 800 € de Prime Verte Citroën pour la reprise d'un véhicule de plus de 10 ans. (2) Somme restant à payer pour l'achat d'un Citroën Jumper fourgon tolé 30 L1H1 HDi 110 BVM6 Confort neuf, hors option, déduction faite de 8 250 € d'économie et de 1 000 € de Prime Verte Citroën pour la reprise d'un véhicule de plus de 10 ans. (3) Somme restant à payer pour l'achat d'un Citroën Jumpy fourgon tolé 27 L1H1 HDi 90 BVM Confort neuf, hors option, déduction faite de 7 300 € d'économie et de 1 000 € de Prime Verte Citroën pour la reprise d'un véhicule de plus de 10 ans. (1)(2)(3) Offres non cumulables HT, sur le tarif VU en vigueur, réservées aux professionnels (hors loueurs, flottes, et protocoles nationaux) pour un usage professionnel, valables du 01/09/12 au 30/11/12 dans le réseau Citroën participant.



Jean-Louis Piquemal  
directeur territorial  
Eovi Provence-Alpes-  
Côte-d'Azur

## Mutuelle

# Eovi veut aussi protéger les agents territoriaux

**Suite au décret du 8 novembre dernier, la mutuelle vaclusienne Eovi propose désormais des solutions de protection sociale aux agents territoriaux des collectivités locales comme elle le fait déjà auprès des particuliers ou des entreprises du secteur privé.**

La mutuelle Eovi vient de lancer un nouveau dispositif de protection sociale spécifiquement destiné aux agents territoriaux des collectivités locales. Il permet ainsi à ces employeurs d'améliorer leur politique sociale en accordant des avantages salariaux grâce à une participation financière dans le coût de la mutuelle. Pour cela, l'ancienne mutuelle Novalia, propose deux choix de formules aux employeurs qui doivent

obligatoirement consulter les représentants des agents en comité technique avant d'envisager d'en mettre une en place. La première possibilité pour la collectivité est de passer une convention de participation. Pour cela, elle doit lancer une procédure de mise en concurrence, via un appel d'offres, afin de sélectionner un seul prestataire répondant au mieux au cahier des charges qu'elle aura élaboré.

« Cette démarche ne peut-être enga-

gée que si elle a pour objectif d'accorder une participation financière, explique Jean-Louis Piquemal directeur territorial Eovi Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Dans ce cadre, les agents peuvent ensuite adhérer pour une durée minimale d'un an. Leur adhésion est individuelle et facultative. Seuls les agents actifs ayant adhéré au contrat sélectionné par la collectivité bénéficient de la participation financière de l'employeur. La convention entre la collectivité territoriale et l'organisme de protection sociale est signée pour 6 ans. »

### ■ Le choix de la labellisation

La seconde formule, la labellisation, n'engage aucune procédure de sélection de la part de l'employeur. Ce dernier n'est pas, non plus, responsable de la mise en œuvre du ou des contrats de protection sociale. Dans ce cas, c'est un organisme certificateur agréé, qui labellise les contrats en fonction du respect des critères sociaux définis par le décret. Chaque agent choisit ensuite librement la protection qui lui convient parmi les garanties labellisées et en conserve automatiquement le bénéfice en cas de mobilité. L'employeur peut après participer financièrement sur présentation d'une attestation d'adhésion de l'agent à une garantie labellisée. Contrairement à la convention de participation, où un seul prestataire est retenu, la labellisation permet aux agents de choisir parmi l'ensemble mutuelles agréées.

« Cette solution est plus facile à mettre en œuvre pour les petites collectivités, qui n'ont pas forcément de services ressources humaines pouvant assurer la mise en place d'un conventionnement complet, précise Jean-Louis Piquemal. Cependant, la labellisation offre moins d'avantage pour les agents que la convention de participation qui permet aux collec-

**DÉCRET**

**Mode d'emploi**

Le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 permet aux collectivités territoriales de participer au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents (fonctionnaires ou agents non titulaires, de droit public et de droit privé). Il permet aux employeurs territoriaux d'améliorer leur politique sociale en accordant des avantages salariaux motivants, de donner une image plus positive de leur collectivité et de rendre ainsi leurs emplois plus attractifs. Les représentants des agents doivent obligatoirement être consultés en comité technique sur le dispositif que la collectivité envisage de mettre en place. Les employeurs peuvent choisir une procédure différente pour la santé et la prévoyance.

tivités de mieux négocier au profit de leurs personnels en fonction du nombre de leurs employés. « Si le montant de la participation de la collectivité peut atteindre 100%, il est en moyenne aux alentours de 25%. Par ailleurs, les retraités peuvent bénéficier du contrat santé souscrit, mais ils ne peuvent prétendre à une aide de leur ancien employeur. Ils ne sont pas, non plus, concernés par le risque prévoyance. Enfin, le décret prévoit une majoration de cotisation de 2% pour les agents ou les retraités qui adhéreront tardivement à un contrat labellisé. « Cette mesure ne prendra pas effet avant 12 mois, précise le directeur territorial d'Eovi Paca. Et dans certains cas, ce délai se prolonge de 12 mois supplémentaires. »

### Le Pontet

#### ■ Nid de poule pour Doux

Le tribunal de commerce de Quimper s'est prononcé sur les offres de reprise partielle présentées pour cinq sites du pôle frais du géant de la volaille, Doux. Au final, le site du Pontet, qui compte une vingtaine d'employés, n'a pas été repris. En tout, 883 salariés en contrat indéterminés, plus une bonne centaine d'employés en CDD, se retrouvent également sur le carreau. Créé en 1987, le groupe avait été mis en redressement judiciaire en juin dernier avant d'être placé en liquidation judiciaire le mois dernier.

### Douanes

#### ■ Se simplifier l'export

La Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse organise une matinée d'information sur le thème, « Douane : les statuts d'exportateur agréé et d'opérateur économique agréé ». Un rendez-vous animé par la Direction régionale des douanes et droits indirects de Provence qui devrait permettre aux PME, comme aux grandes entreprises vaclusiennes, de simplifier la déclaration d'origine préférentielle en obtenant le statut d'exportateur agréé permettant ainsi de sécuriser ses échanges internationaux en acquérant un label qualité sur les processus douaniers (Opérateur économique agréé).

Mardi 25 septembre. 9h à 10h30. 46, cours Jean-Jaurès. Avignon. 04 90 14 10 15. [scornet@vaucluse.cci.fr](mailto:scornet@vaucluse.cci.fr). [www.sprintprovence.com](http://www.sprintprovence.com)

### Courtine

#### ■ Les entreprises de la zone en AG

L'association du parc d'activités Avignon-Courtine va tenir son assemblée générale. L'occasion pour Dominique Taddei, son président d'évoquer l'actualité de cette zone, qui regroupe 300 entreprises et 5 000 emplois sur une superficie de 160 hectares.

Vendredi 21 septembre. 18h. Automobile Club. 185, route des Rémoisseurs. Courtine-Mourre Frais. Avignon. 04 90 85 79 79. [www.courtine.asso.fr](http://www.courtine.asso.fr)

### Export

#### ■ Cap vers la République Dominicaine

La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse accueille le Directeur général et la Présidente de la commission tourisme de la CCI Française à Saint-Domingue, capitale de la République Dominicaine. Les deux représentants recevront, lors d'entretien individuel de 30 minutes, les chefs d'entreprises souhaitant recueillir des informations nécessaires à leur développement commercial sur ce pays. Cette opération s'inscrit dans le cadre des réunions créées par la CCI de Vaucluse afin d'accompagner les entrepreneurs à l'international.

Mercredi 26 septembre. 14h30 à 17h30. 46, cours Jean-Jaurès. Avignon. 04 90 14 87 05

## Fusion pour Eovi Mutuelle

La mutuelle Eovi est issu de la fusion, en début d'année, de l'ancienne la mutuelle vaclusienne Novalia avec sept autres mutuelles. Créée en 1861 sous le nom de Société de secours mutuel François Xavier, la mutuelle Eovi-Novalia est devenue la Comtadine dans les années 80. En 2001, elle a fusionné avec la mutuelle La Vaclusienne pour un nouveau changement de nom, et s'appeler Novalia Mutuelle. Enfin, en 2006 elle rejoint les mutuelles Eovi avant de fusionner avec ces dernières l'hiver dernier.

Avec ce regroupement, le groupe compte désormais 960 000 clients et 5 500 entreprises adhérentes. Eovi Mutuelle réalise un encaissement de 515 M€ pour ses différentes activités. Elle regroupe 900 collaborateurs et dispose de 120 espaces d'accueil sur 18 départements et 7 régions. Eovi mutuelle participe également à la gestion du régime obligatoire des travailleurs indépendants (RSI), soit plus de 150 000 personnes.

En région, Eovi compte sept agences en Vaucluse, trois dans les Bouches-du-Rhône et une dans le Var. C'est Jean-Louis Piquemal, jusqu'alors responsable du développement d'Eovi Novalia sur Avignon, qui est désormais directeur territorial Provence-Alpes-Côte-d'Azur du groupe.

## Galerias Lafayette

# Red carpet of Avignon

Les Galeries Lafayette organisent partout dans l'hexagone un défilé de mode ouvert à tous. Les participants illustreront la mode 24h sur 24h. Matin urbain, Tea time, Cocktail time ou Oiseaux de nuit. À Avignon, le studio photo professionnel If Only Prof installé jusqu'au samedi

22 septembre permettra aux apprentis mannequins de réaliser leur inscription directement en magasin. Les élèves de l'école Maria Casarès seront en backstage pour réaliser les coiffures et le maquillage. Les participants pourront bénéficier d'un bar à ongles et d'un espace détente-massage. Une animation Comment

bien choisir ses dessous ? sera proposée à la gent féminine, avec un jeu pour gagner un ensemble de lingerie. Un mannequin délivrera tous ses secrets



pour bien défilé en talons aiguilles. Up'n dance, l'école de danse de Monteux offrira un show hip-hop. Les participants pourront également gagner une journée dans les coulisses d'un défilé de mode.

# Lucile

## La fée lumière qui bouscule

**Eugénie est la maman de Lucile. Une petite fille autiste d'à peine 10 printemps. A cause de cette différence les portes de l'école sont restées closes. Alors Eugénie se consacre à sa fille pour la faire éclore dans une société fermée. Lucile dessine toute la journée. Maîtrise du geste, spontanéité. Frénésie. Lucile met en lumière son univers. Et ça décoiffe !**

« Je crois que Lucile a commencé à dessiner avant même de savoir marcher, explique l'avignonnaise Eugénie Bourdeau, maman de Lucile Bourdeau-Notin. Prodigieuse dessinatrice. Son autisme a été détecté lorsqu'elle avait un peu plus de quatre ans, relate sa maman. A moins de trois ans, elle intégrait un jardin d'enfants à Paris où nous vivions, qui utilisait la méthode Montessori (Ndlr : L'enfant n'est pas un vase que l'on remplit, mais une source que l'on laisse jaillir). Sa différence était déjà visible. Cette différence, moi je l'interprète comme une vision différente du monde. Mais cette vision a pour corollaire de rendre Lucile peu sensible à nos codes qu'elle ne comprend pas. Tout ce qui est de l'ordre de l'inné,

pour elle, doit être acquis. À côté de cela elle possède et développe des capacités dans des domaines qui sortent de l'ordinaire : comme le dessin, une mémoire rigoureuse qui enregistre tout ce qu'elle voit, entend et même sent. Cette mémoire est tellement importante qu'elle remonte jusqu'à ses premiers mois d'existence. J'ai su cela en refaisant des recoupements de lieu, de personnes, de faits, comme un détective mène l'enquête pour comprendre. À l'école, cette différence s'est très vite ressentie. Lucile a d'ailleurs pendant une période été accompagnée d'une auxiliaire de vie scolaire (AVS). L'idée de mettre en place des AVS est une bonne nouvelle en soi, sauf que je ne suis pas sûre qu'elles soient suffisamment formées. J'ai su qu'à l'époque elles avaient une formation d'une demi-journée pour faire le tour de tous les handicaps. Et puis au terme d'un an, c'est-à-dire au moment où l'AVS et l'enfant commencent à bien se connaître, à se comprendre, à s'habituer l'une à l'autre, le personnel change. Il faut dire que c'est

un métier où les accompagnants sont mal-payés. L'autre chose qui m'a également surprise est qu'il n'est pas possible d'approcher l'AVS, de parler avec elle avant qu'elle prenne en charge l'enfant. Souvent, dans bien des domaines, il y a cette imperméabilité, ce cloisonnement qui poursuit le parent et le maintient en isolement ne lui permettant pas de parler de son enfant, ne serait-ce pour aider l'AVS à décrypter, décodifier les attitudes de l'enfant. »

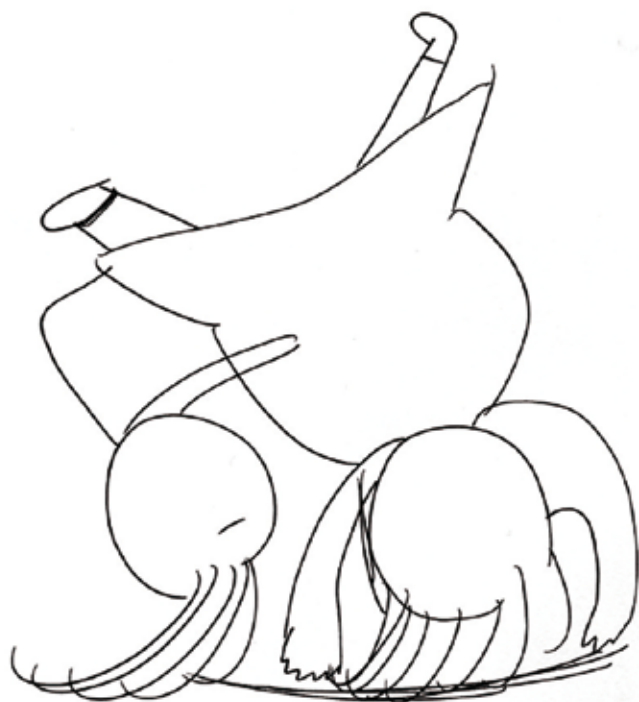
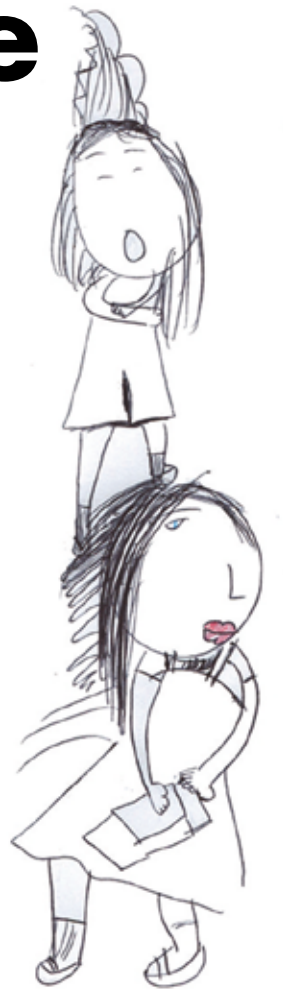
■ **L'information n'a jamais circulé**  
« Nous sommes revenues toutes les deux sur Avignon. Là j'ai essayé de scolariser Lucile dans une école primaire. Ça s'est très mal passé parce qu'il n'y a pas eu de temps d'adaptation possible. L'institutrice qui devait intégrer ma fille dans sa classe n'a pas voulu me recevoir ni recevoir Lucile. Lucile n'a pas été présentée à la classe, ni à l'école et n'a pu faire aucun repérage des lieux au préalable. Les enfants de l'école n'étaient pas informés de son arrivée, ni prêts à la recevoir. Lorsqu'elle est revenue de l'école elle m'a dit : Maman ça veut dire quoi débile ? Elle était en souffrance et ça se voyait. Elle se sentait rejetée. Au bout de trois mois, j'étais obligée de la déscolariser. Cela dit je ne jette pas la pierre aux enseignants. Ils ont beaucoup d'élèves dans leur classe et ne sont pas formés à recevoir des enfants différents. Par contre les AVS mériteraient de recevoir une formation plus complète. En effet leur intervention est constituée souvent de deux mi-temps un enfant avec tel handicap le matin,

un autre avec un autre handicap l'après-midi. Le problème auquel nous avons été confrontées est que l'AVS qui devait accompagner Lucile était souvent absente mais nous ne le découvrons que lorsque nous étions aux portes de l'école et qu'elle était absente. Alors je devais expliquer à Lucile qu'elle devait renoncer à entrer dans l'école. »

■ **L'école pas si obligatoire**

« Ce renoncement à l'école, lorsqu'elle avait six ans, a été très douloureux parce que c'était un échec de plus. La vie des personnes différentes est jalonnée d'espoirs puis d'échecs. Depuis, Lucile va en hôpital de jour à Montfavet. Le problème c'est que l'on sait peu de chose sur l'autisme. On fait face à nombre de supputations. Alors, nous parents, on s'improvise chercheurs. On essaie de trouver nos propres outils. Comme, par exemple, expliquer le déroulement de la journée à l'enfant, en détails. On pourra également pratiquer la récompense. Cela consiste à demander à l'enfant de faire quelque chose pour obtenir en retour sa disponibilité, son attention. Pour Lucile l'exercice consistera à écrire la liste des courses. Dans cette liste il y a des choses qu'elle aime manger, toucher, voir. Sa récompense sera d'obtenir l'un des objets inscrits sur la liste des courses. Ou bien encore de faire un exercice d'écriture pour ensuite pouvoir partir en balade. Elle fera un effort pour moi, je ferai un effort pour elle. Les enfants autistes ressemblent aux autres enfants avec une envie d'exister puis-

sance dix. J'ai compris également que mon état physique, psychique, psychologique influait sur son comportement. Lucile absorbe toutes les informations qui l'entourent. Elle est très réceptive au ressenti des gens. Elle peut fréquenter un endroit bondé et y être parfaitement heureuse si elle se sent acceptée. L'enseignement pour Lucile est un concept totalement abstrait, en revanche compter des fruits est plus concret et intéressant. Si je lui demande de compter des billes elle ne sera pas intéressée et n'y arrivera pas. C'est une méthode pédagogique concrète qui entrera dans son champ d'intérêt et lui permettra de révéler ses capacités. »





### ■ L'union fait la force

« L'équipe qui la prend en charge à Montfavet a fait évoluer Lucile, particulièrement sur les gestes du quotidien. Je la sens de plus en plus éveillée, disponible, de plus en plus là. De plus il est possible de vraiment communiquer avec ces professionnels. Nous formons une équipe et travaillons ensemble, dans le même sens, à éveiller nos enfants. Ils font cas de mes observations et me font part des avancées de Lucile. On se sent pris en compte ce qui n'est pas toujours le cas. Il y a des professionnels qui ne veulent pas entrer en contact avec les parents, qui considèrent qu'eux seuls savent. J'ai du faire un travail sur moi pour accepter l'hôpital psychiatrique parce que ma fille n'a pas un profil psychiatrique. Le problème c'est que l'autisme n'a pas sa case au milieu de tous les autres handicaps psychotiques, mentaux. L'autisme n'est ni l'un ni l'autre et c'est la raison pour laquelle il n'existe pas d'établissement adapté à l'autisme. Dans le milieu des parents autistes il y a parfois beaucoup de colère envers le milieu hospitalier parce qu'il y a 30 ans certains spécialistes ont émis l'hypothèse que les parents, en particulier les mères, étaient à l'origine du handicap de leur enfant. » C'était une des hypothèses enseignées par les psychanalystes Jacques Lacan (1901-1981) et Bruno Bettelheim. Bruno Bettelheim (1903-1990) psychanalyste, considérait que l'angoisse est l'élément central de la psychose de l'enfant. Sa thérapie se fonde

*Vernissage des dessins de Lucile Notin Bourdeau au Théâtre Golovine, 1 bis rue Sainte-catherine à Avignon. Mardi 25 septembre à 18h30.*

sur la construction d'un environnement rassurant, matériel et affectif, préalable nécessaire à toute démarche thérapeutique. Il expose notamment ses recherches dans La forteresse vide, qui aborde les problèmes de l'autisme encore peu connus à l'époque, et Psychanalyse des contes de fées dans lequel il montre comment ces textes transmis de génération en génération répondent de façon précise aux angoisses du jeune enfant. Le Roi et la Reine sont une image inconsciente des bons parents, comme la marâtre, la sorcière, l'ogre, font partie des fantasmes de l'enfant qui voit en ses parents, parfois non plus les bonnes images, mais celle de parents méchants et frustrants.

Bruno Bettelheim avait évoqué dans son ouvrage la Forteresse du vide les mères frigidaires, les mères rejetantes en ces termes : Je soutiens que le facteur qui précipite l'enfant dans l'autisme infantile est le désir de ses parents qu'il n'existe pas. « Cette affirmation a fait beaucoup de mal aux parents en général et à la mère en particulier, relève Eugénie Bourdeau. Encore aujourd'hui ces croyances pèsent sur les parents d'enfants autistes. Non seulement les mamans avaient à gérer le handicap de leur enfant sans comprendre mais en plus elles étaient culpabilisées. Malgré la recherche, d'autres hypothèses exprimées, cette pensée est encore parfois véhiculée en psychiatrie. »

### ■ La philosophie de l'enfance selon Lucile

« J'ai mis des dessins de Lucile en ligne sur ma page Facebook. Là mes amis m'ont bombardé de questions. Qui était l'auteur de ces dessins ? Que représentaient-ils ? Lucile dessine toute la journée. Elle parle en même temps. Elle raconte une histoire mais je ne suis pas sûre qu'elle soit en rapport avec ce qu'elle dessine. Elle ne sait pas expliquer ce qu'elle dessine. Elle prend son crayon et commence à tracer des traits. Je ne sais jamais par où elle commence mais le trait chemine pour faire un tout. Si on l'interrompt elle ne reprend jamais le dessin là où elle l'a laissé, elle le transformera et le dessin initial

ne verra pas le jour. Lorsqu'on lui demande de commenter son dessin, d'expliquer ce qu'elle a dessiné, elle n'a pas de réponse à formuler. Elle va décrire ce qu'elle voit sans sembler se rappeler que le dessin est d'elle. Elle ne semble pas réfléchir à ce qu'elle va dessiner. Lucile part du détail pour arriver à une vision plus globale. Les personnels soignants, tout comme moi n'étudions pas ni ne commentons ses dessins. Chaque dessin raconte une histoire et ses dessins des milliers d'histoires. Il y a tellement d'interprétations possibles ! Si Lucile est reconnue un jour comme artiste ça voudra dire qu'elle pourra peut-être se construire un avenir en dehors des quatre murs d'un hôpital. Aujourd'hui nos enfants n'ont rien à faire en hôpital psychiatrique, mais ils n'ont rien, non plus, à faire aussi à l'école. Pour ma fille en tout cas, ce ne sont pas des lieux adaptés. Aujourd'hui il y a des parents qui refusent l'hôpital psychiatrique contre deux demi-journées à l'école et le reste du temps l'enfant reste à la maison et ne rencontre pas d'autres enfants. Nous, parents, avons aussi un travail à faire pour accepter la différence de notre enfant. Nous ne devons pas le rendre à tout prix comme les autres pour nous apaiser nous-mêmes. Je n'ai pas envie que ma fille devienne forcément comme les autres. Parce que je pense qu'elle a une personnalité à part. Elle exprime d'ailleurs sa singularité avec ses dessins. »

Mireille Hurlin



*Les dessins de Lucile Notin Bourdeau sont également sur [lemuz.org](http://lemuz.org). Le Muz est un musée des œuvres d'enfants sur Internet qui a pour ambition de répertorier, conserver, valoriser et rendre accessibles les œuvres à tous. Dessins également visibles sur : <http://fr.calameo.com/read/0010405691aeb01d7500>*



## Cinéma

## Le goût des choses

Hortense Laborie est une chef cuisinier réputée qui vit dans le Périgord. À sa grande surprise, le président de la République la nomme responsable de ses repas personnels au Palais de l'Élysée. Malgré les jalousies des autres cuisiniers, Hortense s'impose avec son caractère bien trempé. L'authenticité de sa cuisine séduira rapidement le Président, mais dans les coulisses du pouvoir les obstacles sont nombreux... Si le film raconte le parcours de Danièle Delpeuch, première femme chargée de cuisiner les plats de François Mitterrand à l'Élysée, Les Saveurs du palais n'est pas pour autant un biopic « Nous avons repris certains souvenirs cocasses qu'elle évoque. Des moments avec le Président. Le scénario est un mélange amusant de choses qui ont existé et d'éléments totalement inventés », explique le producteur et scénariste du film, Etienne Comar.

*Les saveurs du palais. Un film réalisé par Christian Vincent, avec Catherine Frot, Jean D'ormesson, Hippolyte Girardot, Arthur Dupont, Brice Fournier, Arly Jover Tous publics. Durée : 1h35. Genre : Comédie. Sur les écrans à partir du mercredi 19 septembre.*



## Le Thor

## Abbé Pierre &amp; diff'errance

La Fondation de l'Abbé Pierre, la Scène nationale de Cavaillon et l'association le Village organisent C'est pas du luxe ! Le festival s'articulera autour de plusieurs temps forts avec le Forum Sortir de l'expérimentation, jeudi 20 septembre, de 9h30 à 17h au Théâtre de Cavaillon. Puis aura lieu le concert, le vendredi 21 septembre, à 20h30, avec HK, les saltimbanks et la Chanson du dimanche, 20€.

La présentation des œuvres et la création d'œuvres collectives se feront place du fer à cheval, toujours au Thor. Le spectacle de danse aura lieu place du Chasselas à Nîmes. Les principaux acteurs de cette manifestation sont des personnes sans domicile fixe. Le festival a été créé dans le cadre des 20 ans de la Fondation de l'Abbé Pierre, des boutiques Solidarité et des 10 ans des pensions de famille.

*Du jeudi 20 au samedi 22 septembre. Expos, danse, théâtre, concert. Ouverture du festival vendredi 21 septembre. 11h30, au Pré au Thor. Clô-*

*ture le samedi 22 septembre à 18h30, également au Pré, au Thor. Inscription obligatoire 04 90 76 27 40.*

*www.fondation-abbe-pierre.fr. Information et réservation : www.theatredecavaillon.com*



## Votre nouveau cinéma !



# CAPITOLE STUDIOS

Z.I. ST TRONQUET - AVIGNON NORD - LE PONTET

SEMAINE DU 19 SEPT AU 25 SEPT. 2012

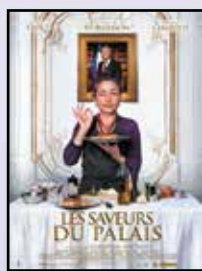
CARTE VIP : LE RETOUR ! DU 9 AU 28 SEPTEMBRE ! Tarif Unique 5.5 €\* la place  
Avant-Premières, Journées Portes Ouvertes, Nombreux cadeaux à gagner...



## NOUVEAUTÉ

## JASON BOURNE

TOUS LES JOURS :  
13H45 - 16H30 - 19H10  
21H55  
DIM : 10H45



## NOUVEAUTÉ

## LES SAVEURS DU PALAIS

TOUS LES JOURS :  
13H20 - 15H25 - 17H40  
19H45 - 22H10  
DIM : 10H50



## NOUVEAUTÉ

## ROBOT AND FRANCK v.o.s.t.

TOUS LES JOURS :  
13H15 - 15H25 - 17H40  
19H50 - 22H15



## AVANT-PREMIERE

## LES SEIGNEURS

MARDI 25 SEPT  
19H45

JEUX, ANIMATIONS,  
CADEAUX...



## CAMILLE REDOUBLE

TOUS LES JOURS :  
13H40 - 16H35 - 19H30  
22H10  
DIM : 10H50



## CE QUE LE JOUR DOIT A LA NUIT

TOUS LES JOURS :  
14H30 - 17H45 - 21H30  
DIM : 11H15



## LOL USA

TOUS LES JOURS :  
13H15 - 15H20  
DIM : 10H



## DES HOMMES SANS LOI

TOUS LES JOURS :  
13H45 - 16H40 - 19H30  
22H10  
DIM : 10H45

INT - 12 ANS



## KILLER JOE v.o.s.t.

TOUS LES JOURS :  
17H45  
JEU-VEN-LUN-MAR :  
13H10

INT - 12 ANS  
AVERTISSEMENT



## THE SECRET

TOUS LES JOURS :  
15H20 - 17H35 - 19H45  
22H15

INT - 12 ANS



## EXPENDABLES 2 UNITE SPECIALE

TLJ SAUF MER-SAM-DIM : 13H10 - 15H20  
17H45 - 19H45 (SAUF MAR) - 22H20  
MER-SAM-DIM :  
19H45 - 22H20

INT - 12 ANS



## THE DARK KNIGHT RISES

TOUS LES JOURS :  
20H30



## REBELLE

MER-SAM-DIM :  
13H20 - 15H20 - 17H35



## AVIGNON

### Fête de la petite reine

L'Union cycliste avignonnaise fête les 20 ans de la petite reine. Au menu : deux rallyes, deux cortèges, une initiation de monocycle, une course des écoles de cyclisme, une course en habit de l'époque sur des vélos des années 1900, une balade sur l'île de la Barthelasse.

Départ place de l'Horloge et devant la mairie annexe de Montfavet. Cortèges cyclistes, grand prix des vieilles gloires, animations de 9h à 17h.

**Dimanche 23 septembre de 9h à 17h. Place de l'Horloge. Les détails de l'organisation au 04 90 16 31 00. [www.avignon.fr](http://www.avignon.fr)**

## OPÉRA-THÉÂTRE

### Roméo & Juliette

L'Opéra-théâtre d'Avignon propose le ballet Roméo et Juliette interprétés par Ari Soto et Agathe Clément sur une musique de Prokofief. L'intrigue est basée sur un conte italien traduit en anglais et en vers sous le titre de The tragical history of Romeus and Juliet. Shakespeare a emprunté son œuvre aux deux auteurs tout en approfondissant l'intrigue et en étoffant les rôles secondaires.

**Ballet. Samedi**

**22 septembre. 20h30.**

**Gratuit. Réservation obligatoire. Opéra théâtre d'Avignon. 1, rue Racine.**

**Place de l'Horloge.**

**Avignon. 04 90 82 81 40.**

**[www.operatheatreavignon.fr](http://www.operatheatreavignon.fr)**



## PARIS

### La Provence qui monte qui monte

Edouard Loubet, le grand chef cuisinier doublement étoilé au guide Michelin, clôturera d'une touche gourmande la 26<sup>e</sup> édition de la Biennale des Antiquaires.

Au programme, un menu exclusif pour un déjeuner incontournable au restaurant éphémère de l'événement au Grand Palais à Paris. Entre art et gastronomie, le bon goût sera le mot d'ordre de la Biennale des Antiquaires.

**Dimanche 23 septembre.**

**Biennale des antiquaires.**

**Grand palais. Nef.**

**Avenue Winston Churchill.**

**Paris 8e.**

**[www.grandpalais.fr](http://www.grandpalais.fr)**

**et [rmn.fr](http://rmn.fr)**

## AVIGNON

### Les passagers du zinc, le retour

Les Passagers du Zinc proposent d'entendre des groupes amateurs vauclusiens. Nopse, de l'électro à 21h30, les Tritons maltés, du reggae à 22h30, Agatha Cruz, du rock à 23h30 et Macabre cérémonie du black métal à 0h30. Les passagers du zinc ont en charge une salle de concerts gérée par l'association Des Deux Mains. La carte d'adhésion obligatoire, à 2 €. Elle est à prendre sur place, lors d'un concert, et est valable sur toute la saison de septembre à août.

**Vendredi 21 septembre.**

**21h. Gratuit hors adhésion.**

**23, route de Montfavet.**

**Avignon.**

**[www.passagersduzinc.com](http://www.passagersduzinc.com)**



## BAUX-DE-PROVENCE

### Tournoi médiéval

Le Château des Baux-de-Provence sera le théâtre d'un grand tournoi à pied, organisé par l'association sportive et culturelle Les guerriers du lendemain. Près de 12 guerriers en armures inspirées des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles s'affronteront dans une série d'épreuves commentées : combat à la touche, fosse aux ours. A l'issue du tournoi, le plus valeureux combattant sera proclamé gagnant. Découvrez cet éperon rocheux, en plein cœur des Alpilles.

**Samedi 22, dimanche**

**23 septembre. De 10h à**

**17h30. 9€. Château des**

**baux-de-Provence.**

**04 90 54 48 68.**

**[www.chateau-baux-de-provence.com](http://www.chateau-baux-de-provence.com)**

## Avignon Festín sous étoiles

Le 1<sup>er</sup> jour de l'automne, la France fête sa gastronomie. Cette année encore les plus grands chefs d'Avignon se mobiliseront pour concocter un grand banquet populaire qui se déroulera en plein air le samedi 22 septembre dès 18h30, sur l'esplanade du Palais des Papes et réunira 800 convives.

Le banquet, de cuisine traditionnelle, sera constitué d'un apéritif, d'une entrée, d'un plat principal, dessert, café et d'un verre de vin des Côtes du Rhône dont la ville est la capitale. C'est d'ailleurs Inter Rhône qui composera les accords mets et vins.

Ce diner sous les étoiles sera concocté par Gérald Azoulay du restaurant Hiely Lucullus, Emmanuel Leblay du Basilic Citron, Laurent Chouviat -du restaurant l'Essentiel, François Secretin chef de la Mirande, Bruno D'Angélis de l'Hôtel de l'Europe, Thierry Baucher du restaurant Les Cinq Sens, Bryan Esposito de la Pâtisserie Dominique Saibron de Paris, Roger Hennequin du 46 Brunel, Patrick



Mallard de la pâtisserie éponyme, Yann Migault de la boulangerie le Carré de Blé. Sans oublier la participation des traiteurs : Helen, Guy Meffre et Olivier Marseille. Dans un même temps, les Halles d'Avignon se joignent à l'événement. Ainsi, une vingtaine de chefs proposeront des dégustations de plats et les vigneron leurs accords met-vins.

La fête de la gastronomie aux Halles séduira les adeptes de ce haut lieu avignonnais de 9h à 14h. Un grand concours autour de la pomme de terre est également organisé à l'attention des consommateurs.

Inscription obligatoire auprès de l'Office de tourisme. 04 32 74 32 74. [www.avignon-tourisme.com](http://www.avignon-tourisme.com) [www.avignon-leshalles.com](http://www.avignon-leshalles.com)

## OPERA THEATRE D'AVIGNON

### LYRIQUE

31 OCTOBRE  
ORFEO

25/28 NOVEMBRE  
1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE  
LA TRAVIATA

29/30/31 DÉCEMBRE  
LA VEUVE  
JOYEUSE

27/29 JANVIER  
WOZZECK

17/19 MARS  
JENUFA

7/9 AVRIL  
IL BARBIERE  
DI SIVIGLIA

19 AVRIL  
LA VOIX HUMAINE  
LA DAME  
DE MONTE-CARLO

26/28 MAI  
ROMEO  
ET JULIETTE

9 JUIN  
OPERA  
COMPETITION  
AND FESTIVAL  
/ ARTE  
HONGRIE 2012

**ABONNEZ-VOUS !  
2012 | 2013**

**RESERVATION**

**04 90 82 81 40**

**[www.operatheatreavignon.fr](http://www.operatheatreavignon.fr)**









**AVIS ADMINISTRATIFS****AVIS AU PUBLIC - Commune de PEYPIN D'AIGUES**  
**Enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme,**

Par arrêté n°2012-027 en date du 12/09/2012, le maire de Peypin d'aigues a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet,

Il sera procédé à une enquête publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Peypin d'Aigues. La modification du Plan Local d'Urbanisme vise à

- Supprimer une partie de l'emplacement réservé n°1
- Prendre en compte les constructions existantes à l'article 7 de la zone N
- Autoriser dans la zone N les piscines et abris de piscine
- Intégrer la préoccupation des dispositifs et matériaux renouvelables dans le PLU
- Prendre en compte la réforme des documents d'urbanisme concernant les notions de surface de plancher et d'emprise au sol

L'enquête publique se déroulera du 8 octobre 2012, au 9 novembre 2012, soit 33 jours consécutifs.

Au terme de l'enquête, lorsque le commissaire enquêteur aura rendu son rapport, le conseil Municipal de Peypin d'Aigues devra délibérer pour approuver la modification du Plan Local d'Urbanisme.

Madame Jacqueline OTTOMBRE MERIAN, secrétaire générale de Sous Préfecture en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes. Monsieur Gérard BARONE, fonctionnaire territorial, a été désigné en qualité de suppléant.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Peypin d'Aigues pendant 33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du 8 octobre 2012 inclus au 9 novembre 2012 inclus.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de projet modification du Plan Local d'Urbanisme et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

**Le commissaire enquêteur recevra à la mairie le :**

- **8 octobre 2012, de 9 heures à 12 heures ;**
- **18 octobre 2012, de 14 heures à 17 heures ;**
- **9 novembre 2012, de 14 heures à 17 heures.**

Madame le Maire de la commune de Peypin d'Aigues représente l'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées concernant le dossier objet de l'enquête publique.

Le dossier soumis à enquête publique comprend les informations environnementales concernant la modification du PLU. Il est consultable aux jours et heures d'ouverture de la mairie de Peypin d'Aigues.

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre d'enquête est mis à disposition du commissaire enquêteur et clos par lui. Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontre, dans la huitaine, Madame le Maire et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Madame le Maire dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

A compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au maire de la commune de Peypin d'Aigues le dossier avec son rapport dans lequel figurent ses conclusions motivées

Une copie du rapport du commissaire enquêteur sera adressée à M. le Préfet du département de Vaucluse et à M. le Président du Tribunal Administratif de Nîmes. Un mois après la fin de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la Mairie de Peypin d'Aigues, pendant une durée d'un an.

3515050



**MORIERES LES AVIGNON (84), Avenue Marcel Pagnol**

immo Interactif

**Maison de plain pied, 80m² env., 4 pièces, séjour, 3 ch., terrasse. Garage.** Terrain de 612m². A rénover. **Classe énergie : F**

**Visites sur place : 27/09 de 10h à 12h et 02/10 de 13h à 15h**

**Valeur de présentation : 156 000 €; 1<sup>ère</sup> offre possible : 140 000 € Frais négociation inclus.**

M<sup>e</sup> Florence de GRAEVE TINAUT notaire; Infos : 04.13.60.01.95

**Réception des offres du 9/10 au 11/10** sur [www.immobilier.notaires.fr](http://www.immobilier.notaires.fr) 3515042

**AVIS AU PUBLIC - Commune d'ANSOIS**  
**Enquête publique sur le projet de modification du Plan d'Occupation des Sols,**

Par arrêté en date du 14 Septembre 2012, le Maire d'Ansois a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan d'Occupation des Sols (POS).

A cet effet,

Il sera procédé à une enquête publique sur la modification du POS de la commune d'Ansois. Le projet de modification du POS porte sur la réalisation de deux emplacements réservés sur les parcelles B 321 et B 322, pour la réalisation d'une voirie et d'une aire de stationnement d'une part, et pour la réalisation d'un équipement sportif d'autre part.

L'enquête publique se déroulera du lundi 8 Octobre 2012 au mercredi 7 Novembre 2012 inclus, soit 31 jours consécutifs.

Au terme de l'enquête, lorsque le commissaire enquêteur aura rendu son rapport, le conseil Municipal d'Ansois devra délibérer pour approuver la modification du POS.

Monsieur Jacques SUBE, Officier Supérieur retraité des armées a été désigné en

qualité de commissaire enquêteur titulaire par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nîmes, et Monsieur Michel MORIN, Colonel (E.R), suppléant.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie d'Ansois pendant 31 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du 8 octobre 2012 au 7 novembre 2012 inclus.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de projet de modification du POS et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

**Le commissaire enquêteur recevra en Mairie d'Ansois les :**

- **MERCREDI 10 Octobre 2012 de 14 h 00 à 18 h 00,**
- **VENDREDI 19 Octobre 2012 de 15 h à 19 h 00**
- **SAMEDI 27 Octobre 2012 de 8 h 00 à 12 h 00,**
- **LUNDI 5 Novembre 2012 de 8 h 00 à 12 h 00**

Monsieur le Maire de la commune d'Ansois représente l'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées concernant le dossier objet de l'enquête publique.

Le dossier soumis à enquête publique comprend les informations environnementales concernant la modification du POS. Il est consultable aux jours et heures d'ouverture de la mairie d'Ansois

A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'Article 4, le registre d'enquête est mis à disposition du commissaire enquêteur et clos par lui. Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontre, dans la huitaine, Monsieur le Maire et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Monsieur le Maire dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

A compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au maire de la commune d'Ansois le dossier avec son rapport dans lequel figurent ses conclusions motivées.

Une copie du rapport du commissaire enquêteur sera adressée à M. le Préfet du département de Vaucluse et à M. le Président du Tribunal Administratif de Nîmes. Un mois après la fin de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la Mairie d'Ansois, pendant une durée d'un an.

3515041

**AVIS DE ATTRIBUTION**

**Avis d'Attribution**

**Département de publication : 84 Vaucluse**

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Mairie de Valréas

**Objet du marché :** Fourniture de produits d'entretien

**Type d'avis :** Avis d'attribution

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Catégorie :** Fourniture

**Support(s) de parution :** <http://www.e-marchespublics.com>

**Marché unique :** Ce marché a été : Attribué

**Attributaire :** COMODIS SAS (CP : 26540)

Montant Minimum : 12541.80 Euros HT

Montant Maximum : 25083.61 Euros HT

**Date d'attribution du marché :** 29/08/2012

3515027

**APPEL DE OFFRES**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**Marché à Procédure Adaptée**

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Mairie de LA TOUR D'AIGUES, Place de l'Eglise, 84 240 LA TOUR D'AIGUES / Tél : 04.90.07.41.08 / Fax : 04.90.04.49.41/ Email : [accueil.mairie@latourdaigues.fr](mailto:accueil.mairie@latourdaigues.fr)

**Objet du marché :** Renouvellement des Poteaux d'Incendie sur le Territoire Communal

**Type de marché de travaux :** exécution.

**Lieu d'exécution :** Commune de LA TOUR D'AIGUES

**Caractéristiques principales :**

**Tranche ferme**

Le renouvellement de 10 Poteaux d'Incendie.

- Les terrassements
- La fourniture et pose de vannes
- La fourniture et pose de canalisation

**Tranche conditionnelle**

Le renouvellement de 5 Poteaux d'Incendie. Les terrassements

- La fourniture et pose de vannes
- La fourniture et pose de canalisation
- La fourniture et pose de pièces (raccords, capots...)

**Variantes autorisées :** non

**Prestations divisées en lots :** 1 lot unique comportant deux tranches :

1 Tranche ferme et 1 tranche conditionnelle.

**Date prévisionnelle de commencement des travaux :** Octobre 2012

**Unité monétaire utilisée :** l'euro.

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

- Lettre de candidature DC 1
- Déclaration du candidat DC2/ DC4
- Renseignements sur les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat
- Renseignements sur la situation juridique de l'entreprise
- Renseignements sur les conditions de travail propres à l'entreprise
- Déclaration sur l'honneur en matière fiscale et sociale

**Autres renseignements demandés :** ensemble des renseignements demandés dans le règlement de la consultation (RC).

**Critères d'attribution :** offre économiquement la plus avantageuse appréciée en

**Recruter,  
Vendre,  
Louer...**

**Désormais  
n'hésitez  
plus !  
et passez  
vos  
annonces  
dans :  
L'ECHO DU  
MARDI**

**Contactez  
nous au :  
0490165403**

fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation, à savoir :

- critère n°1 : prix (60%)
- critère n° 2 : valeur technique (40%)

**Type de procédure :** Marché à Procédure Adaptée, (article 28 du CMP)

**Date limite de réception des offres :** 11 octobre 2012 à 12 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées et auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** Correspondant Monsieur le Maire, Mairie de LA TOUR D'AIGUES, Hôtel de ville, Place de l'Eglise, BP 15 La Tour d'Aigues 84 125 PERTUIS / Tél : 04.90.07.41.08 Fax : 04.90.04.49.411. Email : accueil.mairie@latourdaigues.fr

Les entreprises souhaitant retirer le dossier de consultation des entreprises devront en faire la demande par écrit à l'adresse ci-dessus. Cette demande sera accompagnée d'un chèque de 18,00 €, à l'ordre du Trésor Public, pour les frais de reprographie.

Les DCE pourront alors être retirés à l'adresse ci-dessus ou être envoyés aux entreprises ayant fourni lors de la demande, une enveloppe affranchie à 3,77 € mentionnant leurs coordonnées.

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :** Monsieur le Maire, Mairie de LA TOUR D'AIGUES, Place de l'Eglise, 84 240 LA TOUR D'AIGUES / Tél : 04.90.07.41.08/ Fax : 04.90.04.49.411 Email : accueil.mairie@latourdaigues.fr

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 07 septembre 2012.

3515002



### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE SERVICES

**1 - IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :**

Etablissement public territorial - Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Nom de l'organisme : Communauté d'agglomération du Grand Avignon  
 Personne responsable du marché : Madame la Présidente 320, chemin des Meinajariès Agroparc BP 1259 84911 AVIGNON Cedex 9 Téléphone : 0490844700 Poste : 4729 Télécopieur : 0490844715 Adresse de courrier électronique (courriel) : contact@agglo-grandavignon.fr Adresse internet du profil acheteur : http://grandavignon.marcoweb.fr

**2 - OBJET DU MARCHÉ :** N° dossier 12-FCS-057 - ACQUISITION D'UN PIANO 1/2 QUEUE POUR LES BESOINS DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL DU GRAND AVIGNON

**3 - CRITÈRES D'ATTRIBUTION :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation)

**4 - PROCÉDURES :** Type de procédure : Procédure adaptée

**5 - CONDITIONS DE DÉLAI**

**Date limite de réception des offres :** 12 octobre 2012 à 16 HEURES

**7 - Date d'envoi du présent avis à la publication :** 14 septembre 2012

**8 - Le dossier de consultation peut être téléchargé sur le site :**

http://grandavignon.marcoweb.fr

3515053



### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE SERVICES

**1 - IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :**

Etablissement public territorial - Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Nom de l'organisme : Communauté d'agglomération du Grand Avignon  
 Personne responsable du marché : Madame la Présidente 320, chemin des Meinajariès Agroparc BP 1259 84911 AVIGNON Cedex 9 Téléphone : 0490844700 Poste : 4729 Télécopieur : 0490844715 Adresse de courrier électronique (courriel) : contact@agglo-grandavignon.fr Adresse internet du profil acheteur : http://grandavignon.marcoweb.fr

**2 - OBJET DU MARCHÉ :** PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND AVIGNON ASSISTANCE A LA CONCERTATION ET LA COMMUNICATION (Référence : 12PI012)

**3 - SELECTION DES CANDIDATURES :** Les candidats dont la moyenne du chiffre d'affaire annuel des trois derniers exercices est inférieure à 300 000 euros HT seront éliminés.

**4 - CRITÈRES D'ATTRIBUTION :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation)

**5 - PROCÉDURES :** Type de procédure : Procédure adaptée

**6 - CONDITIONS DE DÉLAI**

**Date limite de réception des offres :** 08 octobre 2012 à 16 HEURES

**7 - Date d'envoi du présent avis à la publication :** 07 septembre 2012

**8 - Le dossier de consultation peut être téléchargé sur le site :** http://grandavignon.marcoweb.fr

3515047

**www.pa84.com**  
**saisissez vos**  
**annonces légales**  
**en ligne**  
**et recevez votre**  
**attestation par retour**  
**de mail**

*Recruter,  
 Vendre,  
 Louer...*

**Désormais  
 n'hésitez  
 plus !**

**et passez  
 vos  
 annonces**

**dans :  
 L'ECHO DU  
 MARDI**

**Contactez  
 nous au :  
 0490 16 54 03**

## L'ECHO DU MARDI

**Les Petites  
 Affiches de  
 Vaucluse  
 Votre  
 hebdomadaire  
 Parution tous  
 les mardis**

Passer votre annonce pour **Recruter Vendre Louer...**

SOCIÉTÉ \_\_\_\_\_ NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

TÉL \_\_\_\_\_ FAX \_\_\_\_\_

Remplissez votre grille et calculez le prix de votre annonce

Forfait 5 lignes (HT) : \_\_\_\_\_

1 semaine  15 € \_\_\_\_\_

3 semaines  30 € \_\_\_\_\_

5 semaines  40 € \_\_\_\_\_

Ligne supp : 4 € \_\_\_\_\_

Abonné : - 30 % \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_

Votre annonce doit nous parvenir accompagnée de votre règlement à l'ordre des Petites Affiches de Vaucluse 1 semaine avant parution

A renvoyer à : LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE BP 90 - 84006 AVIGNON CEDEX 1

**A V I G N O N**

www.avignon.fr

**ENTREPRISES, accédez à la commande publique de la commune d'AVIGNON**

Connectez-vous sur le site <http://www.avignon.fr> - rubrique Marchés publics

**Vous y trouverez tous les avis d'appels publics à la concurrence ainsi qu'un lien électronique vers la plate forme de dématérialisation <http://marches-publics.sis-france.com/avig/> vous permettant de télécharger librement et gratuitement les dossiers complets de consultation des entreprises**





## **Recours obligatoire aux téléprocédures fiscales pour toutes les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés**

**Les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés, quel que soit leur chiffre d'affaires, auront toutes une obligation de recours élargie aux téléprocédures en 2012-2013.**

*A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2012, ces entreprises auront l'obligation de télétransmettre leurs déclarations et paiements de TVA, leurs demandes de remboursement de crédit de TVA ainsi que leurs paiements d'impôt sur les sociétés et de taxe sur les salaires.*

*A compter des échéances de mai 2013, elles devront également télétransmettre leurs déclarations de résultats et leurs déclarations de cotisation de valeur ajoutée et des effectifs salariés (n° 1330-CVAE).*

*Afin de satisfaire l'ensemble des entreprises, l'administration fiscale a développé une offre de services variée qui permet aux entreprises, soit d'effectuer leurs démarches directement sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), soit de déléguer ces démarches à un intermédiaire (expert-comptable, association de gestion et de comptabilité ou organisme de gestion agréé).*

*Pour se préparer à leurs futures obligations et afin de faciliter leur entrée dans le dispositif, les professionnels concernés sont invités à effectuer dès aujourd'hui leurs démarches d'adhésion.*

*La Direction générale des Finances publiques rappelle que ces procédures offrent de nombreux avantages :*

- l'accès aux services est simple et sécurisé ;
- le prélèvement est effectué au plus tôt à la date d'échéance ; aussi, il n'y a aucune avance de trésorerie à réaliser de la part de l'entreprise ;
- la suppression de l'utilisation et de la circulation de documents papier participe à la politique de développement durable ;
- le compte fiscal permet de visualiser l'ensemble des déclarations et des paiements d'une entreprise, quel que soit le mode de transmission initial, ou de suivre les démarches effectuées.

*Pour en savoir plus sur les téléprocédures professionnelles, il suffit de consulter le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « professionnels ». Les entreprises peuvent aussi naturellement s'adresser à leur Service des Impôts des Entreprises qui pourra les guider dans leurs démarches.*

## **OFFRE DE LOCATION DE LOCAUX**

### **AVIGNON - Proximité Rte de Marseille**

**A louer bâtiment industriel et commercial 500 m<sup>2</sup> pouvant servir d'entrepôt ou magasin de distribution, bureaux, wc, parking.**

**Pour tous renseignements : 04 90 95 67 98**



# Offre d'abonnement



**Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1886**

L'hebdomadaire l'écho du mardi vous apporte chaque semaine l'information locale la plus complète sur :

- les projets d'aménagements publics et privés
- l'actualité des entreprises et des commerces
- la vie politique locale
- le suivi des organismes socioprofessionnels
- la programmation culturelle de Provence
- l'information des professions juridiques

**Chaque semaine, retrouvez toute l'actualité économique de votre territoire**

Le montant de l'abonnement aux revues professionnelles peut être imputé aux dépenses de la formation continue de l'entreprise, conformément à la circulaire n°471 du 17 août 1989 du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

**Je m'abonne à l'écho du mardi - Les Petites Affiches de Vaucluse**  
(abonnement pour un an - 52 numéros)

Renvoyer ce bon avec votre règlement de 54€ à l'adresse suivante :  
Les petites affiches de Vaucluse BP 90 84006 AVIGNON CEDEX 1

Je règle :

- Par chèque à l'ordre de LPAV
- Par carte bleue Numéro \_\_\_\_\_

Expire fin \_\_/\_\_/\_\_\_\_ Important : 3 derniers n° au dos \_\_\_\_

Nom .....

Société.....

Adresse .....

.....

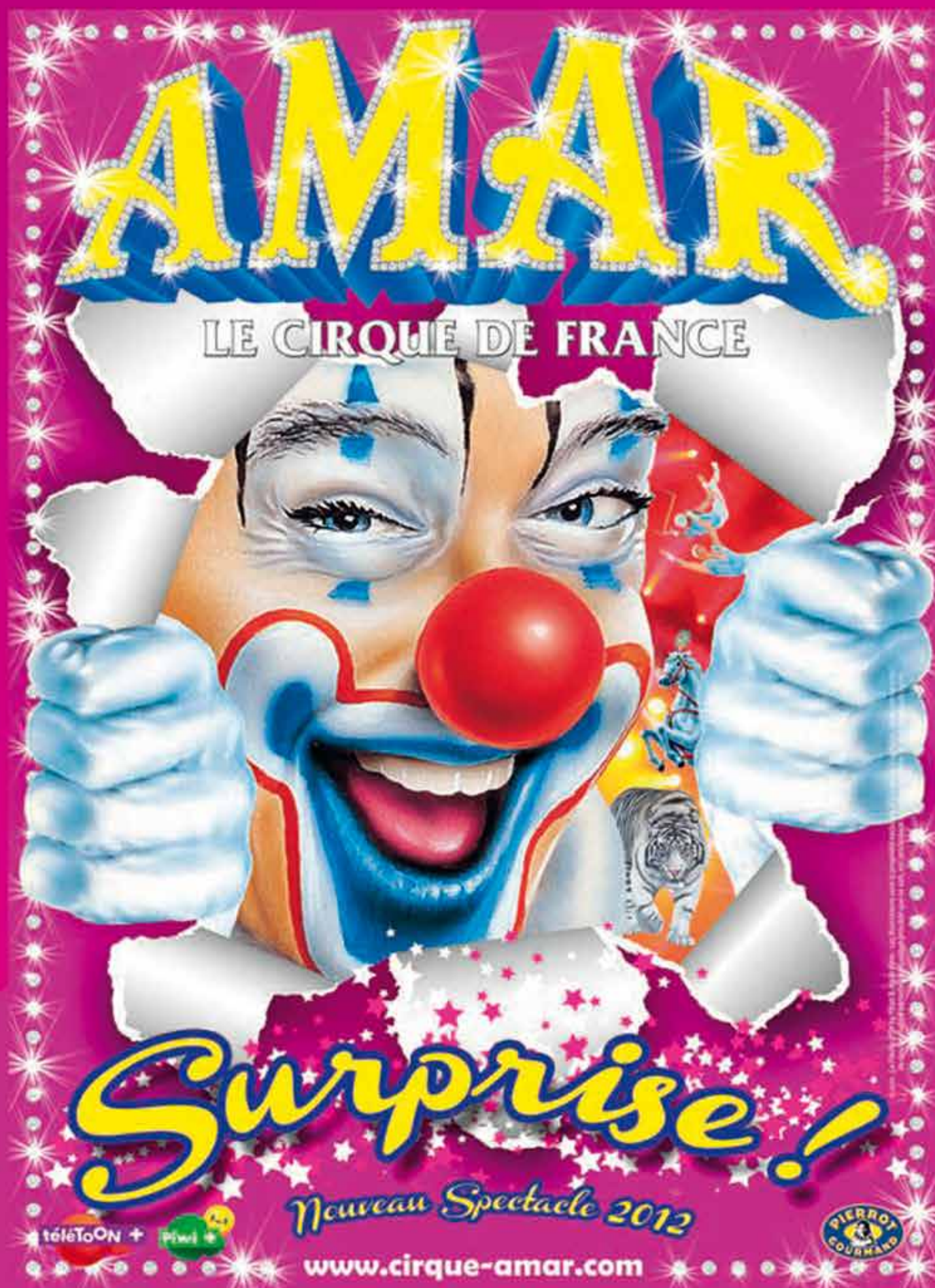
Tél. ....

e-mail.....



EN #SYRIE, DIFFUSER L'INFORMATION TUE.  
BRISEZ LE SILENCE. FLASHEZ.

**REPORTERS  
SANS FRONTIERES**  
POUR LA LIBERTE DE L'INFORMATION



## AVIGNON

Parc des Expositions

Samedi 29 Sept : 16h & 20h30

Dimanche 30 Sept : 14h30 & 17h30

## ORANGE

Parking DECATHLON Sud

Vendredi 9 Nov : 20h30

Samedi 10 Nov : 15h & 18h

Dimanche 11 Nov : 14h30 & 17h30

Location des places : Aux caisses du cirque à partir de 10h - Rens. 06.09.42.83.42 - [www.cirque-amar.com](http://www.cirque-amar.com)